

PORT DE PLAISANCE. Un ponton spécialement dédié à l'accueil des pinasses

Un ponton « prestige » comme figure de proue du Bassin

de Gaëlle Richard

La pinasse, figure de proue du Bassin, ne l'est plus qu'à la Une des revues ou sur les cartes postales. Si elle devient, avec les cabanes tchangées et le banc d'Arguin, l'emblème du Bassin, c'est sans doute parce que, justement, elle tend à disparaître. Comme pour mieux la préserver, on la prend en photo sous tous ses angles.

Sur le Bassin, quelques amoureux du passé régional et passionnés du patrimoine maritime aimeraient instaurer un ponton, dans le port d'Arcachon, spécialement dédié à cet ancien outil de travail. À l'image de ce qui commence à se faire dans certains ports du Bassin, Emmanuel Martin, directeur des chantiers navals Dubourdiou (Gujan), a suggéré oralement à Yves Foulon, maire d'Arcachon et président du port, de réserver un des pontons du port de plaisance aux bateaux de caractère. « Des pinasses bien sûr mais également des beaux bateaux en bois, à voiles ou à moteur ou des pinassotes » résume le directeur des chantiers constructeurs de pinasses depuis 1800. Il faudrait un ponton spécialement aménagé car les pinasses sont des bateaux longs et difficile à manier.

Comme les Bretons. Un ponton "prestige" en quelques sortes pour des embarcations « ayant un pedigree, une histoire, un charme. Comme l'on peut voir dans les ports bretons ». Le nombre de pinasses diminue inexorablement sur le Bassin même si



Emblème. Avec un ponton spécial, la pinasse du Bassin pourrait obtenir son écrin.

PHOTO G.R.

« Une très bonne idée »

Les associations de sauvegarde de la pinasse comme les responsables du port sont d'accord sur la nécessité d'installer un ponton "prestige" mais tous se heurtent aux réticences des navigateurs.

Pour André Rossignol, de l'association La pinasse (Le Canon), « l'image de marque du Bassin serait bien mise en valeur mais les réticences à

se regrouper sont tenaces. Chacun de son côté de l'eau... » Pour Laurent Paray, de Pinasse et tradition (Cap-Ferret) « l'idée est excellente à condition que le ponton en question puisse accueillir ces bateaux de 10/12 mètres.

Au Ferret, nous pensons installer un mouillage spécial bateaux anciens ». Le directeur général du

port, Alain Gautier qualifie cette idée de « très bonne ». « J'y ai déjà pensé, glisse-t-il, mais ce n'est pas si facile à mettre en place ». Pour sa part, Yves Foulon, maire d'Arcachon et président du port, trouve cette idée « stmpathique » mais rappelle « qu'il va falloir étudier les contraintes juridiques et financières ».

une nouvelle génération naît, en polyester -qui ressemble comme deux gouttes d'eau à ses confrères en bois. Actuellement, il n'en reste, par exemple, qu'une à Arès et quatre à Larros (Gujan). Si chaque port, à commencer par celui d'Arcachon le plus important du Bassin, les regroupaient, cela permettrait de créer une synergie pour valoriser la patrimoine maritime. « Tout d'abord cela fait joli dans un port, argumente Emmanuel Martin, ensuite cela peut coordonner les constructeurs. Ces bateaux ont une histoire et on peut la vendre ».

Faire de l'argent sur le patrimoine maritime de sa région, Emmanuel Martin, dont les chantiers font aussi de la rénovation de pinasses, s'en défend.

« Je ne me dis pas "avec ce ponton, j'aurai tous mes clients sous la main" ! Peut-être même que les propriétaires s'échangeront leurs services entre eux pour rénover leurs bateaux et que j'aurai moins de boulot... » Il imagine : « peut-être que les associations pourraient elles aussi se fédérer et organiser de grandes sorties sur l'eau. Avec cinquante pinasses, ce serait sympa ! » Seulement voilà, pour mettre en place une véritable synergie autour de la préservation des pinasses, que tout le monde s'accorde à qualifier d'importante, il faut oublier les querelles de clocher. Et une volonté forte de la part du port pour inciter les très anciens propriétaires de ces bateaux à changer leur éternelle place au ponton où ils ont leurs habitudes. L'idée a le mérite d'être lancée.